



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BRILLANT (B/P)

Page 1 de 7	Référence nr	81100	Date d'édition	26/09/09
	Edition nr	3	Date de modification	06/05/09

1. Identification de la préparation et de l'entreprise.

1.1. Identification de la préparation :

BRILLANT (B/P)

Ref : 81100

1.2. Utilisation de la préparation :

Brillant pour plantes à feuilles lisses et dures. Donne aux plantes un brillant sain et naturel.

1.3. Identification de l'entreprise :

Volcke Aerosol Company

Industrielaan 15

B-8520 Kurne

Belgium

Tel : 0032/ 56.35.17.23

Fax : 0032/56.35.30.69

1.4. Le numéro de téléphone d'appel d'urgence :

0032/ 56.35.17.23 (Labo)

2. Information sur les composants.

2.1. Description : Un mélange de solvants, d'huile minérale et d'huile synthétique.

Propulseur : Butane/Propane.

2.2. Substances dangereuses :

Nom Composant	Marge de concentration	EC-Nr	CAS-Nr	Symbole(s)	R-phrases
Isopropanol	< 15 %	200-661-7	67-63-0	F-Xi	11-36-67
* Mélange d'isoparaffines	> 15 < 30 %	292-459-0	90622-57-4	Xn	53-65-66
Butane (≤ 0.1 % butadiène)	> 15 < 30 %	203-448-7	106-97-8	F+	12
Propane	> 10 < 25 %	200-827-9	74-98-6	F+	12

"Certains composants de cette préparation sont classés selon les directives européennes mais leurs phrases de risque (R) ne sont indiquées que par leurs codes sous cette rubrique. Vous trouverez le texte complet de ces phrases en rubrique 16."

3. Identification des dangers.

- * La préparation est classée comme extrêmement inflammable : F+, R 12, R 53, R 66.
Inspirer les gaz nocifs de manière abusive peut être dangereux pour la santé.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BRILLANT (B/P)

Page 2 de 7

Référence nr

81100

Date d'édition

26/09/09

Edition nr

3

Date de modification

06/05/09

4. Premiers secours.

4.1. Après inhalation : Repos, air frais. En cas de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Après contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation, secours médical.

4.3. Après contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

4.4. Après ingestion : Rincer aussitôt la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas fumer.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.

5.1. Tout moyen d'extinction approprié : CO₂, mousse.

5.2. Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : l'eau.

5.3. Tout risque particulier : l'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement. Sous l'action du feu, des éclats de bombe aérosol peuvent être violemment projetés.

5.4. Equipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, un appareil respiratoire approprié, un appareil de protection des yeux/du visage.

5.5. Méthode spécifique : Si possible, arrêtez le courant de produit. Arroser d'une position protégée jusqu'à ce que les récipients soient refroidis. Si possible, portez les aérosols au dehors. Tenez le public à une distance.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

6.1. Les précautions individuelles : Eloignement des sources d'inflammation, ventilation/protection respiratoire suffisante. Prévention de contact avec les yeux et la peau.

6.2. Les précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les égouts,...

6.3. Les méthodes de nettoyage : Endiguer les quantités importantes et les pomper dans des récipients, ramasser le reste à l'aide d'une matière absorbante (sable, sciure de bois, ...) et à éliminer conformément aux prescriptions officielles. Rincer les petites quantités à l'eau.

Volcke Aerosol Company NV

B-8520 KUURNE TEL.: +32 (0) 56 35 17 23



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BRILLANT (B/P)

Page 3 de 7

Référence nr	81100	Date d'édition	26/09/09
Edition nr	3	Date de modification	06/05/09

7. Manipulation et stockage.

7.1. Manipulation : Récipient sous pression. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les gaz aérosols. Eviter le contact avec les yeux. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

7.2. Stockage : Conserver hors de la portée des enfants. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité et de la gelée, dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver à l'écart de la chaleur et toute source d'ignition.

7.3. Utilisations particulières : Pas applicable.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

8.1. Valeurs limites d'exposition :

Nom Composant	Valeur limite	Valeur courte durée	Classement additionnel
Isopropanol	400 ppm / 997 mg/m ³	500 ppm / 1248 mg/m ³	
Mélange d'isoparaffines	200 ml/m ³	-	
Butane (≤ 0.1 % butadiène)	800 ppm / 1928 mg/m ³	-	
Propane	-	-	A

8.2. Contrôle de l'exposition :

8.2.1. Contrôle de l'exposition professionnelle :


8.2.1.1. Protection respiratoire : Ne pas respirer les gaz aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées (type A, brun).

8.2.1.2. Protection des mains : Des gants (Caoutchoux butylique, Nitril, Viton). Après contact avec la peau, laver les mains.

8.2.1.3. Protection des yeux : Eviter le contact avec les yeux. Ne pas vaporiser vers les yeux.

8.2.1.4. Protection de la peau : Pas nécessaire. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

* **8.2.2. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :** La préparation est marquée par R 53.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ			
	BRILLANT (B/P)			
Page 4 de 7	Référence nr	81100	Date d'édition	26/09/09
	Edition nr	3	Date de modification	06/05/09

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1. Informations générales :

- Aspect : récipient sous pression
- Couleur : clair, transparent
- Odeur : alcool

9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- pH : pas applicable
- Point d'ébullition : pas applicable
- Point d'éclair : < 0°C
- Inflammabilité : extrêmement inflammable
- Densité : ± 0.669 g/ml
- Solubilité : des solvants organiques

9.3. Autres données :

- Point de fusion : pas applicable
- Pression à 20°C : ± 3.5 bar
- Pression à 50°C : < 10 bar
- Contenance de l'eau : < 0.3 % p/p

10. Stabilité et réactivité.

10.1. Conditions à éviter : A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Conserver à l'écart de la chaleur et toute source d'ignition. Stockage dans un endroit sec et bien ventilé.

10.2. Matières à éviter : Il n'y a pas connu des matières avec lesquelles une réaction dangereuse peut se manifester.

10.3. Produits de décomposition dangereux : Stable, pas des réactions dangereuses à l'usage efficace.

11. Informations toxicologiques.

Inhalation : Maux de gorge, nausée, mal à la tête, tousser et difficultés respiratoires en cas de haute concentration.

Contact avec la peau : Au contact régulier avec la peau, dessèchement et irritation peuvent apparaître.

Contact avec les yeux : Une sensation irritante.

Ingestion : Maux de ventre, inclinations vomitives, nausée, somnolence.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BRILLANT (B/P)

Page 5 de 7	Référence nr	81100	Date d'édition	26/09/09
	Edition nr	3	Date de modification	06/05/09

12. Informations écologiques.

12.1. Ecotoxicité :

- * - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Butane/Propane : Faible toxicité aiguë pour les mammifères. Légèrement toxique, CL50/CE50 > 10-100 mg/l pour les organismes aquatiques (estimée).

12.2. Mobilité :

- Isopropanol : Produit entièrement soluble dans l'eau.
- Mélange d'isoparaffines : Le produit flotte sur l'eau et est seulement faiblement soluble à l'eau. Le produit est immobilisé par adsorption sur des particules du sol.
- Butane/Propane : S'évapore extrêmement rapidement à partir de l'eau ou de la surface du sol. Se disperse rapidement dans l'air.

12.3. Persistance et dégradabilité :

- Isopropanol : A une biodégradabilité assez bonne.
- Mélange d'isoparaffines : A une biodégradabilité inhérente. Période de demi-vie : < 10 jours.
- Butane/Propane : S'oxyde rapidement dans l'air, par réaction photochimique.

12.4. Potentiel de bioaccumulation :

- Isopropanol : Pas de bioaccumulation.
- Mélange d'isoparaffines : Bioaccumulation est possible.
- Butane/Propane : Pas de bioaccumulation.

12.5. Effets nocifs divers : Pas.

13. Considérations relatives à l'élimination.

L'utilisateur doit respecter les dispositions nationales ou régionales qui peuvent être en vigueur.

14. Informations relatives au transport.

Nom technique : AEROSOLS, FLAMMABLE

UN : 1950


ADR : 2 ADR 5F

IMO : classe 2.1

EmS : F-D, S-U

Point d'éclair : < 0°C

Autre information importante : Extrêmement inflammable.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ			
	BRILLANT (B/P)			
Page 6 de 7	Référence nr	81100	Date d'édition	26/09/09
	Edition nr	3	Date de modification	06/05/09

15. Informations réglementaires.

Les informations figurant sur l'étiquette conformément aux directives sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des préparations dangereuses :




**Extrêmement
inflammable**

Phrases de risques R :

- R 12 : Extrêmement inflammable.
- R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases de prudence S :

- Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
- S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.
- S 16 : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles et d'ignition. Ne pas fumer.
- S 23 : Ne pas respirer les aérosols.
- S 51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ			
	BRILLANT (B/P)			
Page 7 de 7	Référence nr	81100	Date d'édition	26/09/09
	Edition nr	3	Date de modification	06/05/09

16. Autres informations.

- Liste de R-phrases :
 - R 11 : Facilement inflammable.
 - R 12 : Extrêmement inflammable.
 - R 36 : Irritant pour les yeux.
 - R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - R 65 : Nocif : peut provoquer un dommage aux poumons en cas d'ingestion.
 - R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Autre information : Redonne aux feuilles leur brillant naturel et empêche la poussière de se déposer. Destiné uniquement aux plantes à feuilles lisses et dures. Pulvériser légèrement à 40 cm sur la face supérieure des feuilles sèches et à une température ambiante de 20°C. Eviter de pulvériser ou d'exposer les plantes directement au soleil après l'opération. Application déconseillée pour très jeunes plantes. Ne pas vaporiser sur les fleurs ouvertes. Renouveler l'application tous les mois. Après pulvérisation attendre quelques instants avant d'emballer les plantes.

- Modifications par rapport à la révision précédente sont indiquées avec le symbole suivant : *.

- Ce formulaire de sécurité est conforme aux normes prescrites par les directives 91/155/CEE, 93/112/CEE et 2001/58/CE. Rédigé conformément à l'article 14 de la directive 1999/45/CE."

"IMPORTANT : Les données contenues dans ces documents sont fournies de bonne foi et au mieux de nos connaissances. Elles n'engagent nullement notre responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'une application autre que celles prévues pour le produit. C'est la responsabilité de l'utilisateur de respecter toutes les prescriptions en matière de protection de l'homme et de l'environnement durant la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit."